







# APPEL À LA GRÈVE LES 3 ET 4 AVRIL

# DE LUNDI 2 AVRIL À 19H00 JUSQU'À JEUDI 5 AVRIL À 8H00

NON À LA SUPPRESSION DU STATUT OUI À LA REPRISE DE LA DETTE PAR L'ÉTAT

NON AU PASSAGE DES ÉPIC EN SA OUI AU
DÉVELOPPEMENT
DE LA SNCF









La journée de mobilisation du 22 mars a démontré la détermination des cheminots face au passage en force du gouvernement à réformer la SNCF par voie d'ordonnances. Ce projet est une attaque inouïe et sans précédent du système ferroviaire. En recourant à cette méthode, c'est l'avenir du ferroviaire français, du personnel, de la sécurité et de la qualité du service public rendu aux usagers et notamment la desserte des territoires qui seraient soustraits à un indispensable débat.













# APP≡L À L∧ GRÈVE



Elles réitèrent leur exigence d'avoir de la part de la direction de véritables négociation sur les sujets suivants :

- Le retour à une organisation intégrée de la production, avec des lignes métiers fortes;
- L'abandon des plans de suppressions prévus ou en cours, l'abandon des projets d'externalisation de services (Epic de tête, gares, matériel, Equipement...), la régularisation des précaires en emplois stables, la hausse des recrutements pour faire face aux besoins de production et la ré-internalisation d'activités soustraitées;
- Une augmentation générale des salaires significative. Les pensions de retraite doivent également être augmentées;
- Le recrutement prioritaire au Statut doit être confirmé et des négociations doivent s'engager pour améliorer le RH00254 dans le sens d'une véritable écalité de traitement;
- Sur les périmètres des futures Instances de Représentation du Personnel, de réelles négociations doivent être engagées sur la base du projet unitaire.
- Mise en place d'un grand plan de relance du Fret SNCF public et abandon du projet de filialisation.

Pour toutes ces reisons, les Organisations Syndicales de Cheminots CGT – UNSA – CFOT vous déposent, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, un présvis de grève couvrant la période du Lundi O2 Avril 2018 à 19h00 jusqu'au Jeudi O5 Avril 2018 à 08h00.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des salariés du GPF et ceux appelés à les remplacer.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

CGT UNSA

Laurent BRUN

Roger DILLENSEGER

CFDT

Didier AUBERT

Luten

## LA GRÈVE DOIT ÊTRE LA PLUS FORTE POSSIBLE

La CFDT appelle tous les cheminots à se mettre en grève dès lundi 2 avril à 19 h 00 et jusqu'à jeudi 5 avril à 8h00 pour démontrer au gouvernement leur mécontentement. Le préavis unitaire de grève CGT, UNSA & CFDT (fac-similé) couvre l'ensemble des salariés du GPF et ceux appelés à les remplacer.

### **POURQUOI Y PARTICIPER?**

- pour le retour à une organisation intégrée de la production, avec des lignes métiers fortes;
- pour l'abandon des plans de suppression prévus ou en cours, l'abandon des projets d'externalisation de services (ÉPIC de tête, gares, matériel, équipement, etc.);

- pour la régularisation des postes précaires en emplois stables, pour la hausse du recrutement afin de faire face aux besoins de production et la réinternalisation des activités sous-traitées;
- → pour une augmentation générale et significative des salaires et des retraites ;
- pour le recrutement prioritaire au statut et de vraies négociations pour améliorer le RH 00254 dans le sens d'une véritable égalité de traitement entre tous les agents de la SNCF;
- **pour les périmètres** des futures instances de représentation du personnel et pour un projet unitaire.
- → pour la place d'un grand plan de relance du fret SNCF public et l'abandon du projet de filialisation. ••



Accédez directement au formulaire D2I et aux explications pratiques sur votre droit de grève en cliquant ici ou en allant sur https://bit.ly/2l5gJwa

© InfoCom **FGTE CFDT Cheminots** 2018 | Premier rédacteur graphiste **Antonio-Bernard Tudor** | Crédits photo **Freepik** & **Flaticon** 

J'ACCÈDE AUX OUTILS INTERACTIFS PAR UN SIMPLE CLIC







